



**HAL**  
open science

# **PYRENEES-MONT PERDU PATRIMOINE MONDIAL: UN ESPACE MONTAGNARD A L'EPREUVE DE LA PROTECTION ET DE SA GESTION**

Rémi Bénos, Alain Cazenave-Piarrot, Johan Milian

► **To cite this version:**

Rémi Bénos, Alain Cazenave-Piarrot, Johan Milian. PYRENEES-MONT PERDU PATRIMOINE MONDIAL: UN ESPACE MONTAGNARD A L'EPREUVE DE LA PROTECTION ET DE SA GESTION. PYRENEES-MONT PERDU PATRIMOINE MONDIAL: UN ESPACE MONTAGNARD A L'EPREUVE DE LA PROTECTION ET DE SA GESTION, May 2007, BAEZA, Espagne. pp.47-63. <hal-00374871>

**HAL Id: hal-00374871**

**<https://hal.science/hal-00374871v1>**

Submitted on 10 Apr 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Espacios naturales protegidos

Espaces naturels protégés

Fernando Molinero Hernando (ed.)



Grupo de Geografía Rural



UNIVERSIDAD INTERNACIONAL  
DE ANDALUCÍA

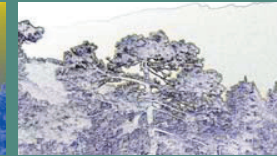
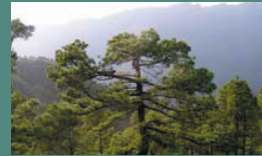


# **III COLOQUIO HISPANO-FRANCÉS DE GEOGRAFÍA RURAL**

**Baeza, 28-30 de mayo de 2007**

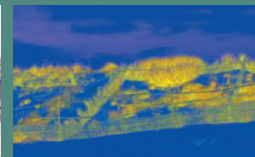
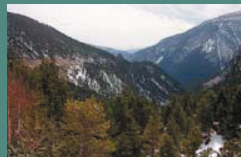
# **III COLLOQUE FRANCO-ESPAGNOL DE GÉOGRAPHIE RURALE**

**ISBN: 978-84-691-1464-3**



# Espacios naturales protegidos

III Coloquio Hispano-Francés de Geografía Rural



Grupo de Geografía Rural



UNIVERSIDAD INTERNACIONAL  
DE ANDALUCÍA



Comité Nacional  
Francia de Geografía

Baeza, 28 a 30 de mayo de 2007

Universidad Internacional de Andalucía - Sede Antonio Machado

## **“PYRENEES-MONT PERDU” PATRIMOINE MONDIAL: UN ESPACE MONTAGNARD A L'EPREUVE DE LA PROTECTION ET DE SA GESTION**

BENOS, R.; CAZENAVE-PIARROT, A. & MILIAN, J.

UMR Dynamiques Rurales, Université de Toulouse II

contact: benos@univ-tlse2.fr,

alain.cazenave-piarrot@wanadoo.fr

milian@univ-tlse2.fr

### **Introducción**

La problématique de notre réflexion consiste d'une part à mesurer l'effet d'aubaine que peut constituer pour une population locale le classement en “espace protégé” mais plus largement à considérer les interactions entre dispositifs de mise en protection et mutations territoriales en zone de montagne. Notre propos s'attache plus particulièrement à apprécier les rôles joués par une nouvelle démarche de labellisation, engagée il y a dix ans, dans un contexte de montagne rurale et touristique désignée de longue date comme “site remarquable”, et ainsi fortement sollicitée au titre de la protection de la nature, mais qui voit l'activité pastorale s'étioler, ses paysages se fermer et sa structure socio-économique se réorganiser de plus en plus profondément. Ce faisant, notre souci est de nous inscrire dans le registre des interrogations que peut soulever la thématique questionnée dans le cadre de ce colloque, celle des espaces protégés, et des interrogations qu'elle peut soulever. Notre posture est de chercher, à travers la protection de la nature, à nous interroger sur le rural lui-même, en lui conférant une valeur normative: qu'apporte t-elle pour la compréhension du rural en tant que catégorie de raisonnement et de sélection géographique, comment interagit-elle avec ses autres composantes structurelles, en quoi le modifie t-elle ?

Le site “Pyrénées-Mont Perdu”, inscrit sur la liste du

Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1997, rassemble au sein d'un périmètre de plus de 30 000 ha, les massifs mi-toyens de Gavarnie et des Tres Serols<sup>1</sup>. Ce vaste ensemble transfrontalier est situé au cœur de la chaîne pyrénéenne, au contact de la zone axiale et des sierras intérieures. Il est très connu pour la beauté associée à ses paysages glaciaires (sur le versant Nord avec les trois cirques de Gavarnie, Estaubé et Troumouse) et karstiques (sur le versant Sud avec les spectaculaires canyons d'Ordesa, Añisclo, Escuain et Piñeta) formés par l'érosion dans des calcaires primaires qui donnent son unité à l'ensemble. Ces montagnes, anthropisées de longue date, se distinguent également par l'existence d'activités agropastorales enracinées, qui ont façonné les paysages ruraux caractéristiques des vallées et des estives et d'un tourisme développé dès le 19ème siècle sur le versant Nord et un peu plus tardivement en Espagne.

Dans cette perspective notre propos montrera d'abord en quoi, du point de vue de sa conception, le classement au titre du Patrimoine Mondial a pu être appréhendé comme une rupture par rapport aux itinéraires de mise en tourisme et de mise en protection des sites existants sur chaque versant de cet ensemble montagnard (partie 1). Nous montrerons ensuite que cette démarche n'a pas suscité la dynamique collective initialement envisagée (partie 2) car, et ce sera l'objet de notre troisième partie, la “démarche Patrimoine Mondial” n'a pas été suivie jusqu'au bout (partie 3).

Cette communication résulte du croisement des regards de trois chercheurs qui ont chacun investi et travaillé sur ce terrain en suivant des préoccupations différentes. Deux d'entre eux en ont également une expérience en tant qu'habitant, l'un d'eux y a travaillé comme chargé de mission dans le domaine du développement local. Elle s'appuie donc à la fois sur des travaux de recherche et sur des vécus professionnels et personnels.

### 1. Le classement au Patrimoine Mondial: sur des ressources paysagiques, une rupture avec les dispositifs préexistants

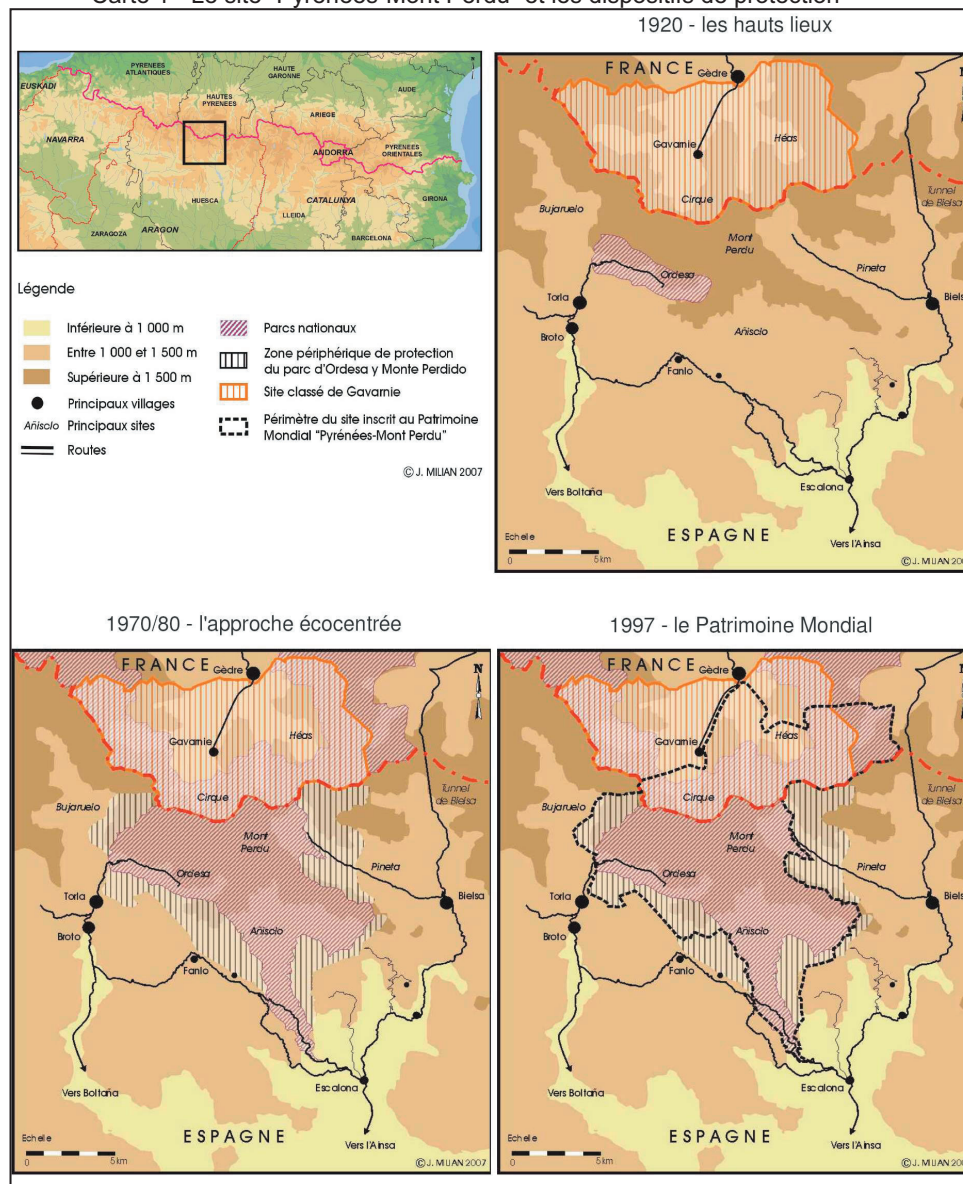
Le massif transfrontalier Gavarnie-Tres Serols figure parmi les zones les plus protégées des Pyrénées. Cet ensemble montagnard se trouve enserré dans les mailles de plusieurs dispositifs d'une protection déclinée à différents niveaux et selon différentes acceptions. Ces classements ont ainsi promu le massif, dans l'imaginaire géographique des sociétés des deux pays, comme un espace éminemment protégé. Mais ils ont aussi contrôlé et façonné son devenir.

Parmi tous les dispositifs de protection existant sur ce secteur, nous allons voir comment l'inscription de 1997 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO constitue une triple rupture (conceptuelle, territoriale, organisationnelle) dans l'histoire des processus de mise en tourisme et de mise en protection qui se sont déroulés de part et d'autre de la frontière.

#### a) Les ressources de l'espace montagnard justifient l'inscription

Le processus s'enclenche au départ sur une conjonction exceptionnelle de paysages spectaculaires, qu'ils soient naturels ou anthropisés. Le comité d'inscription chargé d'évaluer la candidature du site "Pyrénées – Mont Perdu" s'est d'abord appuyé sur des critères naturels. Le critère VII<sup>2</sup> indique que le bien doit « représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ». Le critère VIII précise que le site doit présenter « des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de

Carte 1 - Le site "Pyrénées-Mont Perdu" et les dispositifs de protection



la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques (sic) ayant une grande signification ». Les hautes montagnes calcaires de Gavarnie-Mont Perdu présentent des paysages naturels spectaculaires. L'érosion glaciaire a dégagé sur le versant Nord les cirques de Troumouse, Estaubé, Baroude et surtout Gavarnie, naguère englacés (Tihay, 1992) des vallées en auge comme celles des Gaves ou des Nestes, des canyons spectaculaires sur le versant Sud. Les paysages de prairies d'altitude, de lacs, de grottes, la présence de forêts, les empilements géologiques qui se lisent sur les flancs des canyons présentent un grand intérêt (Dendaletche).

Les critères culturels retenus sont au nombre de trois. Le critère III demande « d'apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue », le IV « d'offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine », le V « d'être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ». Les activités agro-pastorales même si elles sont en profond déclin, voire en ruine, marquent les paysages ruraux. Le bâti traditionnel est aujourd'hui largement repris dans son style par les constructions neuves, bien qu'elles soient essentiellement destinées aux activités touristiques. Les chemins traditionnels desservant les campagnes d'altitude et permettant la liaison entre les deux versants, tracés par le pas des hommes, des bêtes de bât et des troupeaux, et désormais surtout utilisés par les nombreux visiteurs, témoignent du caractère anthropisé

de cette montagne depuis la révolution agricole néolithique, à tel point qu'il est parfois difficile d'opérer le départ entre ce qui reste de la nature et ce qui ressort de l'aménagement des hommes.

Mais le classement a été porté par la renommée, acquise en dehors de la montagne elle-même, des paysages concernés, sur les deux versants. Alors que vues depuis la France, les Pyrénées sont un Midi, en Espagne les sierras, canyons, forêts et neiges du Haut Aragon jouent le rôle d'un « Nord », dont la « nordicité »<sup>3</sup> se marque certes par l'altitude, mais aussi par le climat arrosé et la signature biogéographique qui combine des eaux fougueuses et abondantes, le vert sombre des pinèdes, celui plus clair des hêtraies. Les pyrénéistes français (Schrader, Russel, De Chausson), à la suite de Ramond de Carbonnières, englobèrent très vite le versant Sud dans leur domaine. Les clubs de montagne espagnols, le Club Alpin de Madrid et le Centre de Montagne de Catalogne à Barcelone, ancrèrent nombre de leurs circuits et construisent des refuges autour du “Perdido” et des montagnes environnantes. Cependant il n'y a pas eu dans la partie espagnole l'équivalent à la mise icône de Gavarnie. Seul le Cotatuero avec ses empilements de couches géologiques, se hisse à un certain niveau de notoriété.

Au total, sur les deux versants, un espace montagnard spécifique s'est lentement créé, appuyé d'une part sur le cadeau d'une nature remarquable et reconnue comme telle à partir du 19ème s., d'autre part sur les regards croisés de visiteurs chaque année plus nombreux, resocialisant ainsi l'espace par le biais de fonctions nouvelles.

#### **b) Gavarnie et Ordesa: la dialectique mise en tourisme / mise en protection de deux sites naturels remarquables**

Au sein de cet ensemble, le cirque de Gavarnie sur le versant Nord et le canyon d'Ordesa sur le versant Sud représentent deux sites marqués par des pratiques touristiques déjà

anciennes. Toutefois malgré leur proximité géographique, leurs systèmes touristiques se sont développés séparément. La mise en tourisme s'est produite à des époques différentes (milieu du 19<sup>ème</sup> s. à Gavarnie, années 1930 à Torla) mais les formes de cette mise en valeur ont été identiques. Son originalité réside dans le fait que l'organisation de l'activité touristique soit conduite par la société paysanne: ce sont des "paysans" qui font du tourisme, en proposant un petit nombre de prestations (services mueltiers, guidage, hébergement). Cette activité a été développée suivant une logique de rente et sans vision programmatique. Elle est alors pour les sociétés locales essentiellement une activité complémentaire, au sein d'une économie et d'une organisation communautaire qui restent longtemps rurales. Aussi, il n'y a longtemps pas eu de véritable gouvernance touristique dans le fonctionnement de ces sites, même si côté français est apparu assez tôt le souci de diversifier l'assise de l'activité touristique avec la création de la station de sports d'hiver des Espécières et la promotion du tourisme de nature au sein du parc national des Pyrénées. Côté espagnol il a existé, notamment durant la période franquiste, un embryon de modèle d'aménagement touristique dans les montagnes aragonaises, très inspiré du schéma alpin, aussi bien dans le bâti des refuges et des hôtels (comme le Parador de Torla et celui de Pineta), que dans le reboisement systématique en conifères.

Dans les années 1980 cette situation commence à changer: une impulsion est donnée avec le lancement, depuis les giron nationaux, de démarches parallèles de qualité touristique et d'élargissement de la mission de protection:

- **A Gavarnie** elle se concrétise en 1991 avec la mise en place de la première génération du programme OGS<sup>4</sup>. Celui-ci a permis la rénovation et la valorisation du cœur du village, avec l'adoption d'une charte esthétique et d'une stratégie de protection face aux dégradations que connaissait le site et

ses abords; ces initiatives se sont accompagnées d'un effort dans le sens du développement d'une organisation touristique avec la mise en place de structures de promotion et d'organisation et notamment la reconstitution d'un Office de tourisme. L'institutionnalisation de cette démarche passe alors par l'installation d'une ZPPAUP<sup>5</sup> en 1995 puis l'extension du périmètre du site classé en 1997 avec l'incorporation des enclaves constituées par les parcelles appartenant à des propriétaires privés.

- **Côté espagnol** le petit parc originel d'Ordesa s'est agrandi en 1982<sup>6</sup> pour s'étendre sur une bonne partie du massif des Tres Serols. La conséquence immédiate est qu'Ordesa n'est plus le seul secteur consacré institutionnellement. Le nouveau parc national d'Ordesa y Monte Perdido met en valeur d'autres sites, comme le canyon d'Añisclo ou le Mont Perdu lui-même, autour desquels s'organisent de nouvelles entrées du parc. Cependant Ordesa reste le haut lieu au sein de cet ensemble et le village de Torla l'entrée principale du parc. Par ailleurs avec le décret de 1982 créant les ZISE<sup>7</sup> puis la Loi sur la conservation de la nature de 1989, la politique des parcs devient également un outil d'accompagnement du développement local, notamment pour permettre la mise en valeur touristique de ces derniers. Cette nouvelle dimension se concrétise essentiellement avec la mise en place du programme de subventions engagé à partir de 1996. Les villages de la ZISE enfin sont à leur tour valorisés et désignés comme lugares de interés pintoresco. Il y a donc eu sur ce versant aussi un étalement spatial et thématique de la logique de mise en protection.

Au cours de la période récente le tourisme est devenu l'activité dominante. Ordesa accueille 600 000 visiteurs par an, Gavarnie entre 500 000 et un million. Cette nouvelle labellisation accélère la mutation vers l'économie touristique, notamment celle de Torla qui s'effectue dans un mouvement plus général

qui touche alors plusieurs secteurs des Pyrénées espagnoles (Garcia Ruiz, 1990). On rénove, en s'inspirant du bâti traditionnel, pour édifier des constructions qui participent d'une véritable infrastructure touristique. Gavarnie et Torla deviennent des stations à proprement parler: elles sont aménagées et désignées comme des “entrées de parcs” incontournables et changent de visage avec la construction d'infrastructures d'accueil, de structures d'hébergement (locatif, résidentiel, plein air), de nouveaux commerces, etc. La pression foncière croissante provoque une saturation progressive des espaces valléens autour des deux villages historiques. Des stratégies financières de développement touristique, privées comme publiques, complexifient le positionnement des acteurs locaux et leurs rapports de pouvoir.

Parallèlement, les mutations s'accroissent de part et d'autres de la frontière. Elles sont principalement de trois ordres:

- les recompositions sociodémographiques: alimentées par les migrations de retour, l'accroissement du phénomène de la double résidence et la venue de travailleurs saisonniers;
- la diversification des activités touristiques associées à la montagne, l'allongement des saisons touristiques ainsi que la diffusion de nouvelles pratiques en matière de consommation touristique qui sont parfois sources de nouvelles nuisances;
- la poursuite du déclin de l'économie rurale marquée par la diminution du nombre d'exploitations, les difficultés structurelles du pastoralisme de montagne qui n'encouragent pas la poursuite de l'activité par les jeunes actifs et, côté espagnol, les effets des politiques d'aide à l'agriculture qui ont servi le développement d'un autre type d'agriculture.

### **c) Les ruptures introduites par le classement Patrimoine Mondial:**

C'est dans ce contexte qu'a été engagée à la fin des an-

nées 1980 la procédure d'inscription de cet ensemble montagnard au Patrimoine Mondial, concrétisée en 1997.

#### *1°. Une rupture conceptuelle*

En mobilisant à la fois les notions de patrimoine naturel et de patrimoine culturel, le classement « Patrimoine Mondial » constitue avant tout une rupture d'ordre conceptuelle qui cumule sur le même site deux lectures patrimoniales.

Ces deux types de lecture se comprennent dans une perspective chronologique. La première phase de « patrimonialisation », au sens de « l'acte qui consiste à donner un sens, une valeur à un objet [et qui] résulte d'interprétations et procède par exclusions et inclusions » (Bétry, 2003), a été opérée selon une lecture muséographique. Cette approche reposait sur un idéal-type, le paysage remarquable; son support théorique était le paysagisme naturaliste qui se manifestait par le culte du « monument naturel ». Ce processus de patrimonialisation a été institutionnalisé par des dispositifs spécifiques: Gavarnie était devenu en 1921 le premier site naturel classé dans les Pyrénées françaises, le canyon d'Ordesa avait accueilli en 1918 l'un des deux premiers parcs nationaux espagnols.

Soixante-dix ans plus tard, une seconde phase de patrimonialisation est engagée selon une nouvelle approche, celle du « paysage culturel » que l'UNESCO (Convention de 1972) s'est efforcée de théoriser<sup>8</sup>. Parmi ses différentes déclinaisons, cette notion vise notamment à reconnaître l'exemplarité des manières d'habiter des populations au sein de sites naturels remarquables. Pour Mounir Bouchenaki, Directeur du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1997, dans le site “Pyrénées Mont-Perdu”, « le concept de paysage culturel y est exprimé dans toutes ses dimensions. Au-delà des multiples illustrations de la « belle alliance » entre l'homme et son environnement, même les valeurs immatérielles de ces communautés montagnardes sont asso-

ciées à l'édification fondamentale de ces sites admirables»<sup>9</sup>. La double reconnaissance du site "Pyrénées Mont Perdu", à la fois au titre du patrimoine naturel et du patrimoine culturel, consacre cette spécificité. L'inscription d'un site aux deux qualifications (les sites dits « mixtes ») est rare, notamment en Europe où elle n'a quasiment pas été utilisée<sup>10</sup>; il n'existe ainsi que 24 sites "mixtes" sur les 830 inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial fin 2006.

### 2°. Une rupture territoriale

En second lieu, l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial constitue une rupture d'ordre territoriale puisque les sites de Gavarnie et d'Ordesa sont pour la première fois rassemblés dans un même et unique classement: l'ensemble "Pyrénées Mont Perdu" est donc un site transfrontalier. Lorsque l'inscription du site fut prononcée il y a dix ans, cette dimension transfrontalière était encore assez peu fréquente dans les pratiques de gestion des aires protégées. Avec un périmètre de plus de 30 000 ha, la superficie du classement est par ailleurs largement supérieure à tous les autres dispositifs préexistants dans le secteur et les englobe dans une même enveloppe.

Ce projet introduit surtout une rupture en matière de représentations car en réunissant les deux hauts lieux que sont Gavarnie et Torla, le "Patrimoine Mondial" donne à penser un "nouveau territoire", avec ses paysages, son histoire, ses habitants, ses réseaux etc. Il s'agit donc d'une conception territoriale nouvelle et innovante, d'autant qu'au niveau du cœur de cet ensemble, aucun axe routier ne relie directement les deux versants.

### 3°. Une rupture organisationnelle

Enfin, le classement au Patrimoine Mondial constitue également une rupture d'ordre organisationnelle car:

- contrairement aux dispositifs précédents, l'initiative de la labellisation revient à une association issue de la société civile;

- la reconnaissance officielle a été prononcée par une organisation intergouvernementale: l'UNESCO.

Autrement dit, les Etats français et espagnols, ainsi que leurs administrations déconcentrées respectives, n'ont pas été les maîtres d'œuvre de l'inscription du site "Pyrénées Mont-Perdu" sur la liste du Patrimoine Mondial, ce qui constitue une nouveauté par rapport à l'ensemble des dispositifs précédents.

C'est dans la combinaison de cette triple innovation, conceptuelle, territoriale et organisationnelle que le projet Patrimoine Mondial est une rupture dans les processus de patrimonialisation conduits autour de Gavarnie et de Torla-Ordesa. Mais nous allons voir que cette rupture n'est que de principe: elle n'apparaît que si l'on s'intéresse à la procédure elle-même. Cette labellisation n'a fondamentalement pas changé les modes de fonctionnement et de régulation en place. L'inscription de 1997 ne semble pas avoir suscité la dynamique initialement prévue.

## 2. Un « Patrimoine Mondial » qui peine à s'affirmer

Plusieurs éléments nous permettent de formuler l'hypothèse selon laquelle le site "Pyrénées Mont-Perdu" ne fonctionne pas en tant que site du Patrimoine Mondial. L'un des principaux éléments qui permette d'affirmer que, jusqu'à présent, cette inscription ne constitue pas une véritable rupture, est le maintien, dans des configurations quasiment inchangées, des systèmes territoriaux qui l'ont précédé. Le Patrimoine Mondial n'a pas su ou pu être facteur d'innovation et de changement. L'aspect le plus significatif de cette situation réside dans la faible adhésion au projet qu'ont manifesté les acteurs impliqués dans la gestion de ces espaces de montagne, et ce des deux côtés de la frontière.

### a) Des acteurs institutionnels peu impliqués

Soulignons tout d'abord que la démarche Patrimoine Mondial a pu paraître quelque peu suspecte pour les deux parcs

nationaux, et derrière eux pour les administrations qui en assurent la légitimité. Ils sont les représentants d'une culture institutionnelle du patrimoine dont l'approche est, traditionnellement, de distinguer patrimoine naturel et patrimoine culturel. Malgré leur circonspection, ils ont apporté leur soutien à la démarche: un accord intervient ainsi en 1995 avec l'UNESCO pour qu'ils soient chacun les porteurs officiels du classement. La position des parcs doit se comprendre dans une logique de marketing territorial, car elle leur permet d'afficher une certaine capacité d'initiative et de *savoir-faire* en matière de “bonne gouvernance” environnementale. Mais les deux parcs ne parviennent pas pour autant à faire de leur coopération un outil de gestion commun et prospectif. “Pyrénées-Mont Perdu” ne fait que révéler les difficultés qui existent à ce niveau: leur pratique de la coopération, officialisée depuis 1988, demeure celle d'un bon voisinage mais ces structures ne poursuivent pas les mêmes objectifs et elles n'ont pas les mêmes modes de fonctionnement ni d'organisation.

Le parc national des Pyrénées a du faire face à une longue crise liée aux tensions existant entre ses différentes composantes organiques et plus largement à la question de la modernisation de la politique des parcs nationaux en France. Le parc national d'Ordesa y Monte Perdido a lui aussi pâti des compétitions de pouvoir entre ses deux administrations de tutelle (régionale et nationale) mais s'est également posé, en interne, le problème de la redéfinition de ses missions et de la montée en puissance des économies touristique et résidentielle dans son territoire d'implantation. C'est un parc classé en catégorie II de la nomenclature UICN, qui renferme des secteurs de protection intégrale, (équivalent d'une catégorie Ia dans la nomenclature UICN) et qui détient un diplôme A du Conseil de l'Europe. Son équipe gestionnaire est alors attentive à ce que soit assurée sa mission de protection, laquelle est conçue depuis une interprétation essentiellement préservationniste. Pendant longtemps elle ne s'est donc

occupée que de la gestion des missions de protection à l'intérieur du parc et pas de développement local. Celui-ci est a été géré à un autre niveau par l'Organisme autonome des parcs nationaux (aujourd'hui remplacé par l'Agence du réseau des parcs) et les Commissions Mixtes de Gestion<sup>11</sup>.

Les réactions des collectivités locales ont été variées. Si certaines sont restées indifférentes, d'autres ont vu dans l'avènement de “Pyrénées-Mont Perdu” un possible levier de changement social. C'est notamment le cas pour certains individus en versant Nord, dans l'objectif de contrebalancer l'influence de certains acteurs en situation de pouvoir (la CSVB<sup>12</sup>, des prestataires touristiques). Cependant, plusieurs communes y ont surtout vu un effet de label permettant de soutenir l'activité touristique. Cette attitude doit s'analyser dans le prolongement de ce que nous avons dit à propos du statut des ressources touristiques qui sont devenues les pivots des organisations territoriales locales.

Des efforts avaient déjà été accomplis pour élargir le périmètre de la ressource touristique et sa gestion à l'échelle des espaces nationaux. Par exemple côté français la création de la Communauté de Communes Gavarnie-Gèdre; côté espagnol le programme de subventions, qui a permis la construction de nombreuses infrastructures non seulement dans le Val de Broto mais aussi dans les villages de la montagne (Fanlo, Nerín) ainsi que la création des centres d'interprétation comme à Tella et Torla. En ouvrant le périmètre touristique au-delà des portes des deux hauts-lieux, les gestionnaires ont déjà du faire face à des difficultés et des réticences. Il y a par ailleurs des différences de pratiques en matière de gouvernance territoriale: si on essaie de réfléchir en terme de pôle côté français, et malgré des difficultés inhérentes à une faible culture de coopération<sup>13</sup>, côté espagnol, les municipios sont jaloux des prérogatives qu'ils ont pu gagner avec la transition politique (le cas de Bielsa est caractéristique de

ce positionnement) et il a fallu du temps avant que ne puisse être constitué la comarca du Sobrarbe.

Finalement, ces acteurs adhèrent « mollement » à la démarche et ils ne le font que parce qu'ils y trouvent un intérêt. Mais il demeure un problème de fond: les constructions des régimes d'action entre la logique Patrimoine Mondial et celle des acteurs locaux ne sont pas les mêmes et, dix ans plus tard, un constat de peu d'entrain est largement partagé.

### **b) L'absence de projets transfrontaliers**

Cette faible adhésion à la dynamique Patrimoine Mondial s'illustre tout particulièrement par le fait qu'il n'y ait toujours pas, dix ans après l'inscription du site, de véritable projet transfrontalier. L'un des rares projets un temps envisagé, celui du téléporté Espécières-Bujaruelo, ne constituait pas une innovation mais exhumait un vieux serpent de mer: il n'est que l'ultime version d'un projet de liaison entre Gavarnie et Torla, imaginée par les habitants des deux communes dès la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et envisagée par les autorités dans les années 1930 puis les années 1960. Il n'a aujourd'hui de justification que du point de vue d'une certaine logique d'ingénierie touristique (la perspective d'allonger la saison touristique et la recherche d'une complémentarité d'offre entre les deux versants). Mais ce projet entre en contradiction fondamentale avec les principes fondateurs du Patrimoine Mondial puisqu'il impliquerait l'équipement d'un site pratiquement vierge.

Du point de vue de la gouvernance territoriale, l'absence de dynamique transfrontalière se perçoit aussi dans le fait qu'il n'a jamais pu être constitué une structure unique de gestion du Patrimoine Mondial comme cela était prévu. Cette lacune a de multiples conséquences. Parmi elles, figure l'absence de coordination en matière de marketing touristique. Les opérateurs comptent sur la politique touristique pour mettre en avant le Patrimoine Mondial mais dans le même temps ce sont des structures distinctes qui

assurent cette promotion de part et d'autre de la frontière: leur lecture territoriale pâtit de cette situation et repose en priorité sur une approche localiste (les hauts lieux respectifs, les parcs) et s'intéresse peu à l'ensemble (le massif). Cependant, et c'est là l'une des particularités de l'ensemble "Pyrénées-Mont Perdu", il n'a jamais été élaboré de véritable projet touristique collectif et territorialisé<sup>14</sup>. On reste dans une logique de gestion du tourisme qui est essentiellement ad hoc: ni la gouvernance ni la construction conceptuelle du support touristique n'ont été élargies.

Ce peu d'entrain peut s'expliquer par le fait que la contribution à l'attractivité touristique de l'inscription au Patrimoine Mondial est difficile à saisir. Les professionnels du tourisme reconnaissent toutefois depuis 1998 la présence de profils nouveaux, notamment en terme de nationalités et on sait qu'il existe un "public Patrimoine Mondial" car c'est un produit vendu par certains opérateurs touristiques notamment dans des pays émetteurs éloignés (Extrême Orient, Amérique du Nord). Mais la valorisation touristique et l'émulation envisagées autour du Patrimoine Mondial ne semblent pas s'être accomplies.

### **3. Les ambiguïtés inhérentes à la logique "Patrimoine Mondial" dans le site "Pyrénées-Mont Perdu"**

La rupture que représente le concept de Patrimoine Mondial dans l'ensemble des dispositifs préexistants sur chaque versant n'a ainsi pas pour autant produit de conséquences sur les tendances en cours. Les dynamiques escomptées n'ont tout simplement pas existé. Mais les motivations initiales des protagonistes demeurent et recueillent, même (très) timidement, l'assentiment des autorités locales. Autrement dit, la perspective d'une animation régulière et d'un "site Patrimoine Mondial" actif est toujours d'actualité. C'est la raison pour laquelle nous voudrions mettre en perspective, sur la base des deux parties

précédentes, certains questionnements inhérents à l'inscription du site “Pyrénées-Mont Perdu” elle-même.

#### **a) Une démarche de sélection incomplète**

Tout d'abord, il semble important de relever qu'il y a eu une première contradiction dès l'officialisation du classement: les limites ont été établies sur la base d'une approche “patrimoine naturel” (selon une lecture géomorphologique) et non pas selon une approche “massif” reposant sur la lecture et l'interprétation d'un espace vécu (sur lequel nous revenons plus loin). Autrement dit, le périmètre inscrit est avant tout “naturel” plutôt que “culturel”: il n'intègre pas forcément tous les villages et leurs finages ou, tout au moins, les éléments les plus intéressants de leur spécificité dans la perspective du “paysage culturel”. Des secteurs très intéressants pour cette construction duale sont absents du périmètre de “Pyrénées-Mont Perdu”:

- Sur le versant Sud, la haute vallée de Puértolas et notamment les secteurs des villages de Bestué et Escuaín (dont l'intégration avait été demandée par le comité d'inscription) où existent d'anciennes terrasses cultivées et des zones de pâturage de liaison avec les estives de Góriz qui sont toujours utilisées.
- Sur le versant Sud également, le Cirque de Larri dans la vallée de Pineta: cette zone de pâturages est aussi un site géologique d'un grand intérêt au contact du cirque Troumouse;
- Sur le versant Nord, la vallée de Héas, déjà protégée au titre de la législation sur les sites (qui a finalement été intégrée en 1999);
- A la charnière entre les deux versants, la vallée de Bujaruelo et la montagne d'Ossoue: le col et le lac de la Bernatoire constituent aujourd'hui le meilleur exemple des relations transfrontalières traditionnelles autour des pratiques pastorales. Ces secteurs sont déjà protégés, partiellement pour Ossoue inclus

dans le parc national des Pyrénées, Bujaruelo étant considérée comme Zone Périphérique de Protection du parc d'Ordesa y Monte Perdido

Pourquoi une telle mise à l'écart, qui semble en contradiction avec les objectifs du classement ? L'explication avancée officiellement réside dans l'existence de réticences locales, notamment sur l'intégration dans un “périmètre protégé” de lieux d'habitat permanent et d'aménagements (lignes Haute-Tension, routes etc.). Il est vrai que l'opposition à ce nouveau classement a parfois été vive côté espagnol, notamment sur la commune de Bielsa qui refusait l'intégration du Cirque de Larri et s'était déjà opposée à l'extension du parc d'Ordesa sur son territoire quinze ans plus tôt.

Il faut s'interroger sur ces réticences: le fait que le Patrimoine Mondial soit considéré au niveau local d'abord comme un dispositif de protection et donc comme une contrainte met en lumière qu'on n'est pas allé au bout de la démarche. Pourquoi les acteurs locaux - et notamment les gestionnaires et les usagers autochtones - ne semblent-ils pas s'être ou avoir été impliqués ? L'analyse des systèmes d'action qui organisent cet espace apporte ici des éléments de compréhension.

#### **b) Deux hauts-lieux peuvent-ils faire un seul et même haut-lieu ? La force des structures territoriales en place**

Le peu d'enthousiasme suscité par l'inscription au Patrimoine Mondial, pose la question de l'existence d'un même et unique espace vécu entre les deux versants, c'est à dire de la réalité contemporaine d'un espace recoupant les trois dimensions proposées par Guy Di Méo: ensemble des lieux fréquentés - donc pratiqués - par un individu, ensemble des interrelations sociales qui s'y nouent, ensemble des représentations<sup>15</sup> qui y sont projetées et perçues (Di Méo, 1998). Nous voudrions relever ici deux pistes de réflexions sur cet espace vécu en s'intéressant à

deux modalités particulières de toute structuration territoriale, la pratique concrète de cet “espace transfrontalier” puis son imaginaire spatial.

Relevons dans un premier temps que les échanges historiques entre les deux versants constituent l'un des piliers de l'inscription au Patrimoine Mondial comme patrimoine culturel. Les cols de Boucharo, de Portbieil ou de la Canau deviennent ainsi les plus fidèles illustrations de la notion de paysage culturel. Ces lieux sont aujourd'hui traversés par des itinéraires de grande randonnée qui parcourent les sentiers d'antan. La randonnée, en tant que pratique sportive et ludique, devient la principale pratique géographique du site Gavarnie-Mont Perdu. Elle est au cœur de la dynamique transfrontalière. Les acteurs locaux en ont d'ailleurs bien conscience: des projets en cours de réalisation portent sur leur aménagement, leur balisage et leur diffusion auprès des visiteurs (projet des sentiers de grande randonnée).

Mais ces chemins et ces sentiers qui remémorent les échanges de commerce et de contrebande qui existaient entre les deux versants ont revêtu depuis une autre fonction: celle du loisir et du temps libre. Autrement dit, ils n'ont plus les mêmes fonctions sociales. Cela suffit-il à expliquer le manque d'enthousiasme porté par les autochtones à la démarche ? Non. Cette affirmation révèle néanmoins l'ambiguïté initiale du projet de valorisation culturelle de “Pyrénées-Mont Perdu” sur la base d'une pratique essentiellement récréative de l'espace géographique. En se référant aux trois dimensions définissant un espace vécu, il apparaît bien que deux d'entre-elles sont, dans la pratique, relativement absentes aujourd'hui: il n'y a ni espace de vie ni interrelations sociales fréquentes, c'est à dire quotidiennes, entre Gavarnie et Torla.

Nous avons mentionné un autre pari posé par la mise en place d'un site transfrontalier, celui de faire vivre une dynamique collective par delà les frontières nationales sans accès routier di-

rect. Ce problème renvoie, en second temps, à la question du rôle que jouent les moyens de communication dans la structuration d'une communauté d'intérêt et au-delà d'un possible territoire. Les géographes y ont répondu depuis longtemps en s'intéressant aux bouleversements des modes de vie et des pratiques de l'espace que connaissent les “sociétés nomades” (Knafou, 1999) ou encore les “sociétés d'individus mobiles” (Stock, 2005). Dans cette perspective, il apparaît bien que l'absence de voies routières ne peut pas être considérée comme un facteur pénalisant de fait la dynamique du site “Pyrénées-Mont Perdu”. Est-ce que la distance physique pose problème ? Les géographes ont aussi montré qu'elle est une notion relative aux types de pratiques possibles et disponibles (automobile, marche, etc.) et que, si la pratique géographique du territoire joue un rôle majeur, les dimensions sociopolitiques, culturelles et symboliques sont, elles aussi, structurantes.

Or c'est justement là que réside l'une des difficultés originales du site “Pyrénées-Mont Perdu”: la reconnaissance de Gavarnie comme celle d'Ordesa s'est faite dans leur propre cadre national respectif. Cette reconnaissance symbolique, immatérielle et subjective, est à la base même du prestige de chacun de ces sites et donc de leur mise en tourisme, de leur protection et même de leur inscription au Patrimoine Mondial. La valeur rattachée à chacun des deux sites résulte d'une construction sociale opérée à l'échelle nationale. Par exemple, le Cirque de Gavarnie est l'une des photographies classiques présentes dans tous les manuels scolaires de géographie en France: c'est un haut lieu, c'est-à-dire un lieu érigé délibérément et collectivement comme symbole et défini par rapport à un système de valeur territoriale (Debarbieux, 1993; Bédard, 2002). Il en est de même pour le Canyon d'Ordesa, haut-lieu dans l'imaginaire national espagnol. Appréhender Gavarnie et Ordesa en tant que hauts-lieux pose alors la question suivante: deux hauts-lieux peuvent-ils devenir un

(unique) haut-lieu ? Le Patrimoine Mondial correspond-il à leur addition, ou bien signifie t-il autre chose qui transcende chacun de ces hauts-lieux ? Le fait est que la dimension structurante du haut-lieu (Debarbieux, 1993) se vérifie ici: à Gavarnie comme à Ordesa (Torla), depuis plus d'un siècle, l'ensemble des structures territoriales dépend directement de la présence et de l'entretien (construction sociale perpétuelle) de « son » propre haut lieu. Et cela constitue l'une des plus grandes faiblesses originelles du site “Pyrénées-Mont Perdu”.

### **c) L'ambiguïté de la patrimonialisation du massif “Pyrénées-Mont Perdu”**

Ce qui est fondamentalement remis en cause par le manque de réactivité vis-à-vis de la rupture et de l'opportunité que constituait le classement du site, c'est l'existence d'une véritable culture commune de l'action. Qu'est ce qui serait susceptible de fonder cette culture commune de l'action ? La conviction de partager un dessein commun. Or ce dessein aurait théoriquement dû passer par un processus de patrimonialisation puisque le projet du site Mont Perdu Patrimoine Mondial s'est basé sur la constitution d'un patrimoine territorial<sup>16</sup>. La patrimonialisation porte en elle-même l'idée de la rupture (Rautenberg, 2003), de la désaffection (Veschambre, 2005), de l'oubli (Ricœur, 2000). Cette « rupture patrimoniale » fait partie intégrante du processus de patrimonialisation: il s'agit de sélectionner des éléments d'un passé collectif que l'on se re-présente (au sens de rendre à nouveau présent) comme étant une ressource pour le futur. C'est ce qui permet que des éléments d'un passé partagé mais relégués en arrière-plan d'un système symbolique dominant ré-apparaissent finalement sous la forme de nouvelles aménités. André Micoud parle pour sa part de « récapitulation des « restes » promus au rôle de témoins d'un monde en train de disparaître, mais dont il importe de sauvegarder les traces » lorsqu'il s'agit de mise en

patrimoine (Micoud, 2003). Autrement dit, une démarche de patrimonialisation fait suite à une période d'oubli et cette période est indispensable pour qu'un collectif (habitants, élus, associations, etc.) s'engage dans une démarche de valorisation patrimoniale.

Or qu'observe t-on à “Pyrénées-Mont Perdu” ? Il y a eu invention d'une communauté d'intérêts transfrontalière supposée par les porteurs du projet Patrimoine Mondial. La lecture opérée par ces derniers est avant tout intellectuelle et savante. Elle est d'abord celle de son initiateur, P. de Bellefon, ancien guide de montagne de renom, qui s'appuie sur l'expérience des pyrénéistes au sens proposé par Henri Béraldi (“ascensionner, sentir, écrire”) pour qualifier “Pyrénées-Mont Perdu” de patrimoine. Ce sont en effet les pyrénéistes qui depuis Ramond ont “inventé” un ensemble Gavarnie-Mont Perdu, en englobant le versant Sud dans leurs prospections opérées depuis Gavarnie, l'un de leurs camps de base. Ainsi, bien qu'il existât du temps des sociétés agropastorales des relations suivies entre les deux versants (liens commerciaux, accords sur la gestion de la ressource pastorale, coutume du correspondant familial Torla/Gavarnie), celles-ci n'ont pas pour autant constitué un “pays transfrontalier”. On retrouve ici les réflexions précédentes concernant l'évolution de la fonction sociale de la marche: ses pratiques actuelles (la randonnée, le trek, l'excursionnisme, etc.) correspondent davantage à celles du pyrénéisme et plus généralement à l'esprit outdoor de la grande randonnée (Corneloup, 2003) qu'à celles des anciennes communautés montagnardes. La “communauté d'intérêt” censée être enfin reconnue par l'inscription au Patrimoine Mondial n'est pas à l'initiative du processus de patrimonialisation. En veillant à ne pas faire preuve ici d'une dichotomie simpliste opposant acteurs autochtones et allochtones, on peut toutefois présumer que la plupart des habitants d'origine endogène ne s'inscrivent pas dans cette dynamique parce que la lecture du patrimoine qu'elle propose n'est pas forcément la leur.

On peut dès lors douter du fait que les populations autochtones, et notamment ses éléments qui se posent en héritiers de la culture rurale montagnarde, aient opéré cette rupture patrimoniale. Ils n'ont pas été amenés à faire ce travail de reconstruction et de reformulation pour deux raisons:

- **Le poids des formes de la mise en tourisme:** on a créé autour des sites de Gavarnie et Ordesa des ressources spécifiques a minima, qui reposent sur une logique de rente (un "effet d'aubaine" pourrait-on dire): ce système ne porte donc pas à l'innovation; l'exemple du pyrénéisme, historiquement attaché à cette région et cependant longtemps absent du marketing touristique développé autour des hauts lieux, notamment à Gavarnie, est révélateur des différences de représentations entre les autochtones et d'autres usagers de la montagne, souvent extérieurs, attentifs à véhiculer d'autres valeurs, et pour lesquels les priorités ne sont pas les mêmes.
- **Les locaux sont restés à l'écart de la mise en patrimoine institutionnelle,** opérée depuis les girons nationaux et selon des systèmes de valeurs urbains; les lieux patrimonialisés sont des lieux attribués du paysagisme naturaliste. Les tentatives de réintégration des locaux dans la vie du site (avec l'incorporation de la vallée de Héas dans le périmètre du site, l'organisation en 2002 d'un colloque associatif consacré à la culture paysanne) n'ont produit que peu d'effets. Il y a là un "pêché originel" dont la vie du site n'a pas su ou pu se débarrasser.

Cette absence de synergie est d'autant plus problématique qu'elle met en relief les recompositions territoriales qui s'opèrent dans ce secteur. Historiquement, Gavarnie et Torla étaient d'abord des campagnes montagnardes qui formaient un tout, un "ensemble achevé": il s'agissait de paysages ruraux qui constituaient l'expression visuelle d'une territorialisation de l'espace et c'est notamment sur cette base que s'était appuyé le classement au Patrimoine Mondial. Mais il ne reste désormais

plus que quelques "vrais paysans" qui font du pastoralisme de montagne. Sur le versant Nord par exemple, la SAU a chuté de 720 à 520 ha entre 1979 et 2000. Les cheptels bovins et ovins déclinent eux aussi. L'effectif d'équidés est même tombé à Gavarnie de 208 à 75 têtes entre 1998 et 2000, alors que l'excursion au fond du cirque à dos de mulet a longtemps constitué l'un des points forts de l'activité touristique du village. A Torla ne subsiste qu'une activité pastorale menée par trois ou quatre "vrais paysans" qui pour l'essentiel "font du mouton" et élèvent aussi quelques vaches allaitantes. L'élevage laitier bovin a cessé depuis une dizaine d'années. Des deux côtés, la plupart des éleveurs sont en fait des double-actifs et combinent l'élevage avec une activité dans le tourisme, principalement dans l'hôtellerie et l'accueil de visiteurs (gîtes, accompagnement, etc.).

La transcription paysagère de ces mutations se manifeste sur les deux versants par les processus d'enfrichement et de boisement. Le paysage rural risque ainsi de disparaître faute d'agriculteurs suffisamment nombreux pour l'entretenir. Il y a même un divorce croissant entre l'activité agricole et la conduite de la mise en tourisme. Aujourd'hui le passage des bestiaux est interdit à Torla pendant la période estivale. Les productions locales ne sont pas vraiment mises en avant malgré l'existence de démarches de qualité chez les éleveurs (AOC Mouton Barèges-Gavarnie, « Carne del valle de Broto »).

En fait le tourisme qui est pratiqué n'est pas un tourisme rural alors que cette forme d'activité s'est développée dans d'autres secteurs des Pyrénées. Celui pratiqué à Ordesa et Gavarnie est alimenté par un imaginaire géographique de la montagne perçue comme un haut-lieu. Dans ce contexte, la dialectique conservation du paysage/fonction de service environnemental allouée à l'agriculture alimente même une inversion du paysage montagnard: avec la recomposition du paysage jardiné en vallée (disparition des jardins, mécanisation), la disparition des prés de

fauche aux zones intermédiaires où l’on a de grandes difficultés pour éviter la fermeture de l’espace, et le “travestissement” en altitude où l’activité pastorale côtoie les activités ludo-sportives qui permettent le maintien de ses infrastructures.

A côté de cela, la mise en scène des stations touristiques est soignée. A Torla, un décor rural à usage résidentiel touristique est ainsi planté, plus propre, mieux construit, plus esthétique que l’habitat d’antan. Aucun toit en tôle, mur en parpaing non-crépi ne dépare, mais les marques visuelles et olfactives des activités de culture et d’élevage qui naguère faisaient vivre le village ont disparu. Malgré quelques efforts, ce décor est moins marqué à Gavarnie où les constructions touristiques en contrebas du village primitif conservent ponctuellement un aspect paysager de brique et de broc, héritage du “front pionnier touristique” que fut le village à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Mais les traces de l’activité agropastorale y ont également été partiellement effacées. La présence des mulets, marqueur de l’ancienneté de la villégiature au Cirque, peut à cet égard paraître folklorique.

### **Conclusion**

“Pyrénées-Mont Perdu” est d’abord un probant témoignage des transformations qui accompagnent l’histoire ordinaire dans les montagnes pyrénéennes du lent passage de la civilisation agropastorale à la civilisation touristique. Mais il illustre aussi celui de la difficile mutation des systèmes territoriaux qui sous-tendent cette dynamique. Le projet de Patrimoine Mondial était innovant mais il apparaissait aussi d’une certaine manière dérangeant car il impliquait de remodeler:

- la ressource patrimoniale qui sert de support à l’économie territoriale touristique (le paysage pictural)
- les systèmes d’action édifiés autour de cette ressource et par voie de conséquence celle des modalités de la construction territoriale.

Mise en application, cette démarche était donc susceptible de toucher à la place des acteurs. Or le fait est que pour Gavarnie comme pour Torla, l’économie de rente fonctionne relativement bien. Certes, depuis quelques années une baisse de la fréquentation touristique est parfois ressentie durant la haute saison, les prestataires et les professionnels du secteur se plaignent que “les visiteurs consomment moins qu’avant”. Mais Gavarnie et Torla demeurent des niches de prospérité au regard des investissements privés et publics consentis. Cette logique de rente peut être lue - au moins en partie - comme la cause d’une certaine passivité.

De manière plus ou moins volontaire, les acteurs en situation de pouvoir (décideurs et institutionnels) n’ont pas véritablement essayé d’opérationnaliser à travers “Pyrénées Mont Perdu” une démarche de développement territorial car ils n’avaient pas besoin de cet outil. Les acteurs autochtones, qu’ils soient décideurs ou usagers, n’ont pas participé au processus de patrimonialisation qui a été à la base de l’inscription du site et ne peuvent donc pas se saisir du Patrimoine Mondial pour “faire territoire”. “Pyrénées Mont Perdu” n’a ainsi pas pu accéder aux logiques relationnelles entre acteurs et n’a donc pas pu insuffler une nouvelle dynamique d’intégration et de programmation. Les conséquences de cette “non rencontre” sont de quatre ordres:

#### **• L’essoufflement de la démarche:**

- L’association Mont-Perdu Patrimoine Mondial (MPPM), structure porteuse du classement, est fragile car elle a peu de relais au sein des sociétés locales, plus particulièrement sur le versant espagnol;
- Les élus pour leur part n’ont rapidement plus vu dans “Pyrénées-Mont Perdu” un outil d’ingénierie territoriale potentiel, ni même un label promotionnel ayant un véritable effet de valorisation, au point de s’être progressivement démotivés du dossier. Certaines communes n’ont pas abandonné

- toutefois la perspective de s'appuyer dessus, à l'image de Gèdre sur le versant français;
- L'absence de projet collectif transfrontalier favorise **le repli stratégique des différents acteurs**, d'où des crispations entre différents acteurs sur leurs propres systèmes de légitimité: pour illustration, on peut citer l'affaire du festival de Gavarnie, un épiphénomène d'ordre symbolique par rapport aux enjeux de protection, de gestion et d'animation du site mais qui témoignent des conflits de représentations et de pouvoir existants;
  - La seule chose sur laquelle on constate des avancées porte sur **des standards du tourisme montagnard**, par exemple avec la constitution du circuit transfrontalier de randonnée. Mais cette initiative est, elle aussi, ambiguë, en venant par exemple renforcer au Port de la Canau et à Bujaruelo, la dynamique de mise en tourisme de ces sites qui restaient, il y a encore peu, relativement épargnés par les équipements (balisage, renforcement des sentiers, etc.);
  - Enfin la mise en tourisme des sites et la mutation des vallées se poursuivent **sans que ne soit assuré à long terme le maintien de l'activité à l'origine du cadre paysager** qui est à la fois la justification du classement et en partie le support de la renommée touristique: l'agriculture de montagne. Au terme de cette réflexion, la question qui se pose est celle de savoir si l'on peut encore qualifier l'ensemble "Pyrénées-Mont Perdu" comme étant toujours une "montagne rurale". Tout du moins il semble que la ruralité patrimonialisée dans la démarche d'inscription au Patrimoine Mondial semble plus correspondre à un "paysage fossile" pour reprendre la terminologie UNESCO, qu'à un "paysage vivant" car la société paysanne et l'habitant-paysan des "pyrénéistes", n'existent plus. Il y a bien sûr de nombreux acteurs (et parmi eux des éleveurs) qui aujourd'hui construisent et font évo-

luer ces paysages mais selon des registres de représentations et de pratiques qui ne sont plus ceux d'autrefois. L'un des écueils de la démarche Patrimoine Mondial est probablement d'avoir trop privilégié dans sa lecture de l'espace une lentille "muséographique".

On est donc dans une situation d'entre-deux, entre une montagne de tourisme contemplatif à l'ancienne imbriqué dans la société agricole et un nouveau tourisme avec l'arrivée de gros équipements résidentiels type Alpes du Nord, voire côte méditerranéenne (ensembles locatifs, combinats hôtels-prestations ludo-sportives, spas, capitaux et direction allogènes) qui pourraient pousser plus efficacement à l'intégration transfrontalière au travers de certains projets. Cette tendance soulève parallèlement une certaine résistance chez les associations de protection de la nature, chez certains acteurs locaux plus ou moins dépossédés, même si Gavarnie n'a jamais eu beaucoup de ressources propres et s'est souvent trouvé en difficulté budgétaire, et enfin de la part des usagers exogènes se réclamant eux aussi du statut de "montagnard".

## Notes

- <sup>1</sup> Dans l'ensemble de cette communication, le massif du Mont Perdu sera désigné par son nom espagnol, massif des Tres Serols.
- <sup>2</sup> Les critères d'inscription sont mentionnés selon la nomenclature établie par l'UNESCO en 2005.
- <sup>3</sup> La « nordicité » se retrouve d'ailleurs dans les représentations de chacun des pays européens jusqu'à la Scandinavie. Un adage scandinave n'affirme-t-il pas: « Le Nord, c'est 50 km plus au nord » ? (Cité dans Géographie Universelle. Tome Europe du Nord. Ed. Belin- Reclus. Paris, 1996, p. 142).
- <sup>4</sup> Pour une présentation du programme des Opération Grands Sites (OGS) de première génération on se reportera au cahier technique édité par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (Vourc'h, 1999).
- <sup>5</sup> Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager: cet outil de planification urbanistique, opposable et ayant valeur de servitude car sanction-

nné par un arrêté préfectoral, repose sur un projet édifié en partenariat entre les services de l'Etat en charge du patrimoine (Architectes des Bâtiments de France et Services départementaux de l'Architecture et du Paysage) et une collectivité territoriale.

<sup>6</sup> Loi 52/1982 du 13/07/1982 relative au reclassement du Parc national d'Ordesa en Parc national d'Ordesa y Monte Perdido.

<sup>7</sup> Zonas de influencia economica y social: il s'agit des territoires administratifs des municipios supports du parc.

<sup>8</sup> La définition de la notion de paysage culturel proposée par la 16ème Conférence du Patrimoine Mondial en 1992 le caractérise comme “les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature” mentionnées à l'art. 1 de la Convention: ils illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps, sous l'influence des contraintes physiques et/ou des possibilités présentées par leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successive, externes aussi bien qu'internes.

<sup>9</sup> De Bellefon & al., 2000, p.5.

<sup>10</sup> A titre de comparaison on peut citer notamment les sites d'Ohrid en Macédoine ainsi que ceux des Météores et du Mont Athos en Grèce.

<sup>11</sup> Instances créées par la loi de 1997 sur la conservation de la nature, il s'agit de structures paritaires composées de représentants de l'Etat et des Autonomies, ce sont elles qui jusqu'à la réforme de la loi en 2005 étaient les véritables détentrices du pouvoir de planification et du pouvoir décisionnel concernant la gestion des parcs nationaux.

<sup>12</sup> La Commission syndicale de la Vallée de Barèges est une forme d'intercommunalité héritée des anciennes organisations coutumières pyrénéennes. Elle gère les terrains placés en indivision par les dix-sept communes de la vallée de Barèges, essentiellement composés de parcours en estives.

<sup>13</sup> Ainsi ces deux communes ne sont pas parvenues à s'entendre pour constituer une structure collective afin de gérer l'OGS de Gavarnie, alors qu'elles s'y sont engagées.

<sup>14</sup> Sur le versant français la Communauté de communes Gèdre-Gavarnie essaie toutefois depuis quelques années de conduire une démarche promotionnelle commune autour du Patrimoine Mondial. Après beaucoup d'hésitations et une réflexion souvent prisonnière des intérêts de l'économie de rente touristique, son premier véritable projet est en voie d'achèvement: il s'agit d'un centre d'accueil qui fera office de future vitrine du Patrimoine Mondial; construit au centre de Gèdre, ce bâtiment est également conçu pour devenir un des lieux de la vie sociale et culturelle villageoise.

<sup>15</sup> Nous n'explorerons pas davantage ici le contenu de ces représentations au sein desquelles il faudrait distinguer ce qui relève de la mémoire, de l'imaginaire, du symbolique, de la projection, etc.

<sup>16</sup> On parle de “patrimoine territorial” pour caractériser des démarches de développement local appuyées sur une dynamique d'action collective éditée autour de la patrimonialisation (Di Méo, 2005).

## Bibliographie

BEDARD M., (2002): “Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole”. *Cahier de géographie du Québec*, vol. 46, n° 127, p. 49-74.

BETRY N., (2003): “La patrimonialisation des fêtes, des foires et des marchés classés « sites remarquables du goût » ou la mise en valeur des territoires par les productions locales”. *Ruralia*, 2003-12/13, [En ligne], mis en ligne le 9 juillet 2004.

CAZENAVE-PIARROT A., (2003): *Altitude, latitude et espaces ruraux - Territoires de conquête et territoires de déshérence au Burundi et dans les Pyrénées*. HDR, Université de Bordeaux III, 442 p.

CORNELOUP J., (2003): “Les cultures sportives de la montagne d'aujourd'hui et de demain”. In BARTEZAK F. & RAGE J., 2003, *Les Pyrénées entre deux mondes*, Presses universitaires de Perpignan, p.135-162.

DEBARBIEUX B., (1993): “Du haut lieu en général et du Mont Blanc en particulier”. *L'Espace Géographique*, n° 1, p. 5-13.

DEBARBIEUX B., FOURNY M-C., (2004): *L'effet géographique: construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, MSH-Alpes.

DE BELLEFON P., (1992): "Un patrimoine mondial: le massif calcaire du Mont Perdu". *Pyrénées*, n°170/171, p. 137-145.

DE BELLEFON P., (1997): "Espoirs et inquiétudes". *Pyrénées*, n° 189, p. 39-47.

DE BELLEFON P. de, CLIN M., BALCELLS ROCAMORA E. & LE NAIL J.-F., (2000): *Tres Serols – Mont Perdu Mémoire d'avenir – Association "Mont Perdu Patrimoine Mondial"*, Lourdes, 167 p.

DENDALETCHÉ Cl., (1997): *Les Pyrénées - la vie sauvage en montagne et celle des hommes*. Ed Delachaux et Niestlé, 335 pp.

DI MEO G., (1995): "Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle". *Espaces et Sociétés*, n° 78.

DI MEO G., (1998): *Géographie sociale et territoires*, Nathan, 320 pp.

GARCIA-RUIZ J.-M., (1990): "Land use changes in the Spanish Pyrenees". *Mountains Research and Development*, n° 10, pp. 267-279.

KNAFOU R. (dir.), (1998): *La planète « nomade » - les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Belin, 247 pp.

MATA L., (1998): Intégrer le patrimoine mondial au développement d'un territoire – L'exemple de « Pyrénées Mont Perdu, Cirques et Canyons », *Mémoire IUP Aménagement et Développement territorial*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, t.1 105 pp. + t.2 annexes.

MICOUD A., (2003): "La patrimonialisation de la campagne". *Revue POUR*, n°182, juin 2004, pp. 71-74.

MICOUD A. & PERONI M. (dir.), (2000): *Ce qui nous relie*, Ed. l'Aube/Datar, 373 pp.

MOINE A., (2006): "Le territoire comme système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie", *L'Espace Géographique*, n° 2

RAUTEMBERG M., (2003): *La rupture patrimoniale*, Ed. A la croisée, 173 pp.

RICOEUR P., (2000): *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Ed. Points, 675 pp.

SCHRADER F., BERARDI H. & LEQUETRE A., (1996), *Autour du Mont Perdu: trois récits suivi de Etudes géographiques et excursions du Mont perdu par Franz Schrader*. Reprint Ed. du pin à crochets. Pau.

STOCK M., (2005): "Les sociétés à individus mobiles: vers un nouveau mode d'habiter?" *EspacesTemps.net*, Textuel, 25.05.2005.

TIHAY J.-P., (1992): "Le Cirque de Gavarnie et ses glaciers - images d'une disparition annoncée". *Pyrénées*, pp. 170-171.

VESCHAMBRE V., (2005): "Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation: enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest". *Noréis*, n° 195, pp.79-92.

VEYRET Y. (coord.), (2002): *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, SEDES, 140 pp.

VOURC'H A. & alii (1999). "*Vaut le détour !*" - Les Grands Sites, Atelier Technique des Espaces Naturels / ICOMOS France, Mont-pellier, 75 pp.

